



## CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

### Séance d'assermentation et d'installation du Conseil communal et de la Municipalité

**Lundi 30 mai 2016 Salle de spectacles de Chisaz**

#### **Mme Sonya Butera, Présidente :**

Madame la Préfète,  
Monsieur le Président sortant du Conseil (très cher Jean-Daniel),  
Monsieur le Syndic (cher Stéphane)  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,  
Monsieur le Secrétaire municipal,  
Mesdames et Messieurs les membres de l'administration communale,  
Mesdames et messieurs en vos titres et fonctions,

C'est avant tout à vous très chers collègues du conseil communal que je souhaite m'adresser, vous qui m'avez accordé votre confiance ce soir en me remettant la présidence de notre conseil pour cette première année de législature. Ce sera un vrai plaisir pour moi de représenter notre commune, de vous représenter, et d'animer nos débats dans un climat constructif et serein, et, surtout, dans le respect de chacune et chacun d'entre nous.

Certains d'entre vous, les sortants, savez à quoi vous attendre puisque nous avons un passé commun et que vous avez pu juger sur pièce lors d'un « tour de piste » lors d'un remplacement du président sortant effectué au début du printemps.

Quant aux autres, les nouvelles et nouveaux élus, au nom du Conseil, je leur souhaite la bienvenue parmi nous. Je tiens à les rassurer : je saurais me montrer aussi bienveillante avec eux que l'a été avec moi mon tout premier président, M. Jean-François Thévoz, lors de mes premiers pas au conseil communal il y a tout juste dix ans.

Je viens donc de fêter ma première décennie à Crissier. Dès mon arrivée je m'y suis sentie la bienvenue. Mes voisins y sont sans doute pour beaucoup, le Conseil communal aussi, notamment les membres de la commission de gestion de la législature 2006-2011 présidée par M. Roberto Francioli.

C'est aussi, bien entendu, par le biais de mes enfants que j'ai rencontré de très belles personnes à Crissier, mais pour être tout à fait honnête, je ne serais certainement pas devenue une vraie crissieroise si rapidement, si cela n'avait pas été pour une certaine société locale... sans lui faire de la publicité, je vais quand même profiter de cette tribune pour remercier mes camarades chanteurs des bons moments passés et à venir.

Sachez que la vaudoise que je suis devenue en dix ans est d'autant plus touchée par cette élection qu'elle est pour moi le signe d'une intégration bien réussie. Pensez donc, Crissier vient de choisir une naturalisée genevoise comme première citoyenne, vous me portez donc à cette tribune malgré quelques antécédents...

L'intégration des nouveaux habitants est un processus qui repose sur une ouverture d'esprit de part et d'autre, de la capacité des uns et des autres à surmonter les stéréotypes pour aller à la rencontre d'autrui et à tirer le meilleur des relations sociales que nous sommes amenés à tisser...

Mais elle est surtout facilitée par les opportunités qui nous sont offertes de nous rencontrer et de prendre part à des activités partagées. L'existence d'espaces et d'intérêts communs est donc primordiale et c'est justement là que nos sociétés locales ont un rôle central à jouer.

Cette législature qui commencera dans quelques semaines devrait être marquée par de grandes réalisations immobilières. Alors, bien sûr, personnellement, je regrette toujours autant que nous n'ayons pas saisi l'occasion pour offrir aux jeunes crissierois des logements à loyer abordable afin d'assurer une continuité sociale au sein de notre commune.

Mais, là n'est pas mon propos de ce soir, tournons-nous vers le futur.

Crissier accueillera donc de nombreux nouveaux habitants : des personnes nées tout près d'ici ou tout à fait ailleurs, des personnes dont la langue maternelle n'est pas nécessairement le français, d'autres qui troqueront leur « quatre-vingt » pour un « huitante » plus local, certaines personnes ne seront que de passage et d'autres resteront plus longtemps. Bref, des nouveaux habitants comme moi et d'autres membres de ce conseil l'avons été...

Pour que Crissier ne devienne pas une commune-dortoir, pour que nos nouveaux habitants ne soient pas juste des contribuables supplémentaires et pour entretenir le lien social existant, il sera du ressort tant de la Municipalité que de notre Conseil communal de tout mettre en œuvre pour accompagner la croissance démographique en accueillant et intégrant nos nouveaux crissierois.

Au-delà des infrastructures scolaires et sportives, de l'offre parascolaire, des réflexions autour des espaces urbains de rencontre, voire de la mobilité à l'intérieur du district, il nous faudra réitérer notre soutien aux sociétés locales existantes et faciliter la création de nouvelles sociétés puisqu'elles sont gages de rencontres, de partage et d'intégration.

Je voudrais maintenant rendre hommage à celui qui a l'une des plus belles voix de Crissier, bien qu'avec les prestations de ce soir nous avons pu constater qu'il a de la concurrence, monsieur Jean-Daniel Duruz. En fait, je souhaite m'adresser plus exactement au président Duruz et à l'ensemble du bureau sortant : son année de présidence a été marquée par un excellent climat de travail, de beaucoup de complicité et de bons moments de partage. Merci !

J'espère que le bureau que vous élirez à mes côtés ce soir saura se montrer à la hauteur pour poursuivre son travail dans cette même bonne entente. Je me réjouis d'ors et déjà de pouvoir compter sur l'expérience et l'efficacité de Madame Rochat. Je suis personnellement toujours preneuse de nouveaux échanges, de nouvelles rencontres et me réjouis des opportunités que m'offrira cette année de présidence, à commencer par la découverte des futurs nouveaux membres du bureau... mais pour cela il nous faut les élire, en vous remerciant de votre attention, je vous propose donc chers collègues de passer au point suivant à l'OJ

L'ordre du jour de ce premier conseil communal de la législature 2016-2021 a été régulièrement envoyé à tous les conseillers. En conformité avec les articles 11, 12 et 36 du règlement du Conseil, nous allons procéder aux différentes élections proposées. Je prie les conseillères et conseillers de ne pas quitter la salle pendant les opérations de dépouillement.

## **6. Election du (de la) 1er Vice-Président(e) du Conseil communal pour l'année 2016-2021**

M. Jacques-Edouard Germond au nom du Rassemblement des Opinions Libres Parti propose la candidature de M. Guy-Paul Bosson, actuel 2ème Vice-Président du Conseil communal.

Selon l'art. 11, alinéa 3 de la Loi sur les communes (LC), lorsque le nombre de candidats est égal à celui des sièges à pourvoir, l'élection peut s'opérer tacitement.

Il n'y a pas d'autre proposition, **M. Guy-Paul Bosson (ROLC) est élu tacitement.**

### **M. Guy-Paul Bosson, 1<sup>er</sup> vice-Président**

Je vous remercie pour mon élection et me ferai un honneur de partager le bureau avec Sonya qui me montrera la marche à suivre.

## **7. Election du (de la) 2ème Vice-Président(e) du Conseil communal pour l'année 2016-2016**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Jacques Battilotti, il a 50 ans, marié avec deux enfants. Il a toujours habité la commune de

Crissier, avec un intermède de 10 ans en Argovie, il est conseiller communal depuis 2006 et a été membre de la commission des finances pendant 5 ans.

Il n'y a pas d'autre proposition, Selon l'art. 11, alinéa 3 (LC), M. Jacques Battilotti est élu tacitement.

**8. Election du (de la) Secrétaire-suppléant(e) du Conseil communal pour la législature**

Mme Sonya Butera en tant que présidente, propose la candidature de Mme Cristina Mancini.

Mme Mancini accepte sa candidature et est élue tacitement.

**9. Election des deux scrutateurs du Conseil communal pour l'année 2016-2017**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Jean-Pierre Steiner

M. Jacques-Edouard Germond propose au nom du Rassemblement des Opinions Libres de Crissier la candidature de Mme Angela Schollerer

Il n'y a pas d'autre proposition, le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à pourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Mme Schollerer et M. Steiner sont élus à l'unanimité.**

**10. Election des deux scrutateurs-suppléants du Conseil communal pour l'année 2016-2017**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre droite de Crissier propose la candidature de Mme Arlette Regamey

Mme Sophie Rodari au nom du Parti socialiste propose la candidature de M. Pascal Maeder

Il n'y a pas d'autre proposition. Mme Arlette Regamey et M. Pascal Maeder sont élus à main levée à l'unanimité.

La Présidente procède à l'installation des scrutateurs et scrutateurs suppléants nouvellement nommés et prie Mme Angela Schollerer (ROLC) et M. Jean-Pierre Steiner (CDC) de rester à la table de dépouillement.

**11. Nomination de l'huissier du Conseil communal pour la législature 2016-2021**

Un seul candidat, M. Pierre-Alain Mermet étant proposé pour le poste d'huissier, le Conseil accepte à main levée et à l'unanimité **M. Pierre-Alain Mermet.**

**12. Nomination de l'huissier-suppléant du Conseil communal pour la législature 2016-2021**

L'unique candidat au poste d'huissier suppléant étant absent, il vous sera présenté à la première séance de septembre.

**13. Nomination des délégations aux associations intercommunales**

**Mme Sonya Butera, Présidente**

Nous allons procéder à la nomination des délégués aux associations intercommunales. Je rappelle à l'ensemble des candidats (es) qui se présentent, qu'ils ont reçu une information concernant les dates des séances d'assermentation à ces différentes instances intercommunales.

**a. Association régionale de l'action sociale dans l'Ouest lausannois - ARASOL - Commission de gestion de l'ARASOL 2016-2021 (2 membres)**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre Droite Crissier propose de reconduire la candidature de Mme Caroline Albiker Pochon.

Mme Sophie Rodari au nom du Parti socialiste propose la candidature de Mme Lorian Mercuri, titulaire d'une licence en lettre et en ethnologie, elle a fait une spécialisation en insertion professionnelle. Elle est conseillère socio-professionnel et est à la Fondation du Relais depuis 2010. Elle est mariée et mère de quatre enfants.

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à pourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Sont élues à l'unanimité : Mme Caroline Albiker Pochon (CDC) et Mme Lorian Mercuri (PS).**

**b. Organisme régional de protection civile – Assemblée régionale 2016-2021 (5 délégués)**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre Droite Crissier propose les candidatures de MM. Daniel Margot et Serge Veillard.

M. Jacques-Edouard Germond au nom du Rassemblement des Opinions Libres de Crissier propose les candidatures de MM. Guy-Paul Bosson et Ernest Rüegger.

Mme Sophie Rodari au nom du Parti socialiste propose la candidature de M. Daniel Schläfli.

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à pourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Sont élus à l'unanimité : MM. Daniel Margot (CDC) – Serge Veillard (CDC) – Guy-Paul Bosson (ROLC) – Ernest Rüegger (ROLC) et Daniel Schläfli (PS)**

**c. Association des communes du service des taxis – Conseil intercommunal (1 délégué et 1 délégué suppléant)**

M. Aurélien Demaurex au nom de Centre droite de Crissier propose la candidature de M. Daniel Margot et de M. Claude Dusserre en tant que suppléant.

Il n'y a pas d'autre proposition et un seul candidat est proposé pour chaque place disponible, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Sont élus à l'unanimité : M. Daniel Margot (CDC) et M. Claude Dusserre (CDC).**

**d. Association intercommunale Police de l'ouest (4 délégués)**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Patrick Martin et M. Ludovic Jaccard.

M. Jacques-Edouard Germond au nom du Rassemblement des Opinions Libres de Crissier propose la candidature de M. Frédéric Delacrausaz.

Mme Sophie Rodari au nom du Parti socialiste propose la candidature de M. Pascal Maeder.

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à pourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Sont élus à l'unanimité : MM. Patrick Martin (CDC) – Ludovic Jaccard (CDC) – Frédéric Delacrausaz (ROLC) – Pascal Maeder (PS)**

*(Note de la secrétaire : En fin de compte, seuls 3 délégués doivent être nommés et non pas 4 délégués, M. Jaccard a confirmé par écrit renoncer à être membre de l'Association intercommunale Police de l'ouest).*

**e. Conseil d'établissement de Crissier (2 délégués)**

M. Jacques-Edouard Germond au nom du Rassemblement des opinions libres de Crissier propose la candidature de Mme Angela Schollerer.

Mme Sophie Rodari au nom du Parti socialiste propose la candidature de Mme Snezana Olela.

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Sont élues à l'unanimité : Mme Angela Schollerer (ROLC) et Mme Snezana Olela (PS).**

**f. Désignation d'un délégué aux assemblées générales du SIE SA et TvT Services SA (pour la législature)**

M. Aurélien Demaurex au nom du Centre droite de Crissier propose la candidature de M. Aleksandar Radic

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

**Est élu à l'unanimité : M. Aleksandar Radic.**

**Mme Sonya Butera, Présidente**

Avant de passer au point 14 de l'ordre du jour, ceci pour la commission de gestion qui désormais est nommée pour une durée de 5 ans, comme pour les commissions permanentes qui suivront, je vous informe que les présidents de groupe ont montré leur volonté de maintenir une répartition des membres proportionnelle à la force des groupes politiques en présence.

Etant donné qu'il est prévu de présenter à chacune des élections qui vont suivre, le nombre exact des candidats pour les postes à repourvoir, ceci conformément au tableau de répartition établi par les Présidents des partis politiques, je vous propose de les adopter en bloc, par l'élection de la liste à main levée. Je prie les conseillères et conseillers qui acceptent ce mode d'élection de bien vouloir le manifester en levant la main.

Le Conseil accepte à l'unanimité d'élire les membres de la commission de gestion et des commissions permanentes à main levée.

Le Conseil accepte aussi à l'unanimité le nombre de trois suppléants dans les cinq prochaines commissions à neuf membres.

**14. Nominations des commissions permanentes**

**a) Commission des finances du Conseil communal pour 2016-2021 (9 membres et 3 suppléants)**

Les responsables des groupes politiques proposent leurs candidat(e)s pour cette commission :

<b>Membres</b>		<b>Suppléant(e)s</b>	
M. Ronald Moraz (président provisoire)	CDC	M. Roberto Francioli	CDC
M. Claude Dusserre	CDC		
M. Aleksandar Radic	CDC		
M. Maxime Stern	CDC		
M. Frédéric Delacrausaz	ROLC	M. Laurent Modoux	ROLC
M. Pascal Gruffel	ROLC		
M. Pascal Maeder	PS	Mme Corinne Bonvin Jelmini	PS
M. David Metzger	PS		
Mme Oriane Sarrasin	PS		

Le nombre de candidatures est équivalent aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

**b) Commission de gestion du Conseil communal pour la législature 2016-2021 (9 membres et 3 suppléants)**

Les responsables des groupes politiques proposent leurs candidat(e)s pour cette commission :

<b>Membres</b>		<b>Suppléant(e)s</b>	
M. Giuseppe Dalla Valle	CDC	Mme Anne-Marie Carluccio	CDC
Mme Ester Martin	CDC		
Mme Caroline Albiker Pochon	CDC		
Mme Aurélie Regamey	CDC		
Mme Rose Lombardi Lambelet	ROLC	M. Alexandre Liardet	ROLC
Mme Angela Schollerer	ROLC		
Mme Dorothée Noirat	ROLC		
M. Emmanuel Mayer (Président provisoire)	PS	M. Bernard Barmaz	PS
M. Michel Walter	PS		

Le nombre de candidatures est équivalent aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

**c) Commission de recours en matière d'impôts pour 2016-2021 (9 membres et 3 suppléants)**

<b>Membres</b>		<b>Suppléant(e)s</b>	
M. Claude Dusserre	CDC	M. Michel Blondel	CDC
Mme Ester Martin	CDC		
M. Marc-Henri Tavel	CDC		
M. José Scheidegger	CDC		
Mme Christa Bähler	ROLC	Mme Carmen Garofano	ROLC
Mme Dorothée Noirat	ROLC		
Mme Sophie Rodari	PS	M. David Metzger	PS
Mme Christine Vaudenay	PS		
M. Wembo Jah Olela	PS		

Le nombre de candidatures est équivalent aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

**d) Commission des pétitions pour 2016-2021 (7 membres et 3 suppléants)**

<b>Membres</b>		<b>Suppléant(e)s</b>	
M. Arlette Regamey	CDC	Mme Catherine Wicht	CDC
M. Jean-François Thévoz	CDC		
Mme Joan Oswald	CDC		
M. Jacques Carnal	ROLC	M. Pascal Gruffel	ROLC
M. Ernest Rügger	ROLC		
M. Bernard Barmaz	PS	Mme Sonya Butera	PS
Mme Lucie Gonet	PS		

Le nombre de candidatures est équivalent aux postes à repourvoir, c'est à la grande majorité (1 abstention manifestée) que le Conseil communal ratifie ces nominations.

e) **Commission d'urbanisme et d'environnement pour 2016-2021  
(9 membres et 3 suppléants)**

Membres		Suppléant(e)s	
M. Aurélien Demaurex	CDC	Mlle Tatiana Rezso	CDC
Mme Joan Oswald	CDC		
M. Serge Veillard	CDC		
M. Ludovic Jaccard	CDC		
M. Claude Penseyres	ROLC	M. Patrick Ebner	ROLC
M. J.-Edouard Germond	ROLC		
M. Ernest Rügger	ROLC		
Mme Christine Vaudenay	PS	M. Carlo Jelmini	PS
M. Yves Besson	PS		

Le nombre de candidatures est équivalent aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

**Mme Sonya Butera, Présidente**

Au terme des opérations réglementaires, notre Conseil communal peut délibérer valablement dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

Je vous souhaite à toutes et tous et particulièrement aux nouveaux/elles venu-e-s une excellente législature et beaucoup de plaisir dans cette activité de conseillers et conseillères communales.

**15. Allocution de M. le Syndic Stéphane Rezso**

Madame la Préfète de l'Ouest Lausannois,  
Madame la Présidente du Conseil Communal et Députée,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers  
Madame la Cheffe de service et Messieurs les chefs de service  
Madame, Monsieur en vos titres et fonctions,  
Cher Public,

C'est avec un grand honneur que je vous adresse, mon premier discours de syndic. Nous avons ce soir un nouveau Conseil Communal avec 21 nouveaux Conseillers, une nouvelle Municipalité et un nouveau syndic.

Au nom de la Municipalité, j'adresse mes félicitations à tous les nouveaux élus et réélus du Conseil, ainsi qu'à notre nouveau collègue municipal, M. Laurent Bovay. Les observateurs attentifs ont pu remarquer qu'à Crissier la politique se pratique en famille d'une manière trans-générationnelle. Le côté au combien sympathique : « Village de Crissier » s'en trouve renforcé.

Pour la première fois depuis longtemps Crissier a un syndic qui vient du bas de la Commune. Même si en disant cela je peux heurter certaines sensibilités, Crissier a depuis longtemps été tiraillé entre le premier cercle du village et les quartiers résidentiels, voire populaire qui se sont au fil du temps rajouté pour former aujourd'hui une Commune de 8'000 habitants, mais aussi de 9000 places de travail.

Durant cette législature, Crissier va changer un peu de visage, si le centre du village rénové va bien sûr rester où il est depuis toujours, donc à proximité du clocher, de nouveaux quartiers vont venir enrichir notre Commune. Alpes sud va au début de l'année prochaine accueillir des nouveaux habitants, puis d'autres vont suivre. Même si nous n'avons jamais fixé un but chiffré en terme d'habitants, car ce n'est pas un objectif en soi, ni d'atteindre les 9000 ou je ne sais quel chiffre magique, nous allons grandir.

Car, c'est un fait, nous sommes à l'intérieur du périmètre compact de l'agglomération, et c'est ici que vont se concentrer les nouvelles constructions, malgré et/ou à cause de la LAT. Notre tâche est d'accompagner ces projets, d'en garantir la qualité dans l'intérêt général, pour que Crissier continue d'être agréable à vivre.

Ce Conseil Communal aura la tâche de voter des préavis et des budgets pour accompagner ce développement, pour créer, rénover ou agrandir des infrastructures existantes.

Nous avons déjà annoncé quelques travaux que nous voulons mener, pour accompagner un développement harmonieux et maîtrisé de Crissier :

- *L'agrandissement du collège de la Carrière.*
- *La couverture des arènes de Chisaz et un nouveau terrain synthétique pour les footballeurs et l'école de foot de Crissier.*
- *Nous voulons favoriser les logements abordables, là, c'est le projet des Uttins qui sera réalisé et qui prévoit plus de 200 logements en location sur une parcelle communale et une parcelle cantonale.*

Votre nouvelle Municipalité va se mettre au travail et va vous donner son programme de législature dans le courant de l'automne. Mais nous voulons continuer d'avoir une administration communale efficace, efficiente et au service de nos habitants.

Nous sommes tous des politiciens de milice. L'équipe municipale a chacune et chacun un travail en plus de son mandat municipal. Cela signifie peut-être une moins grande disponibilité dans les horaires, car concilier les aléas de la vie professionnelle et politique n'est pas toujours simple. Mais cela signifie aussi une connexion plus grande avec la réalité quotidienne des entreprises pour finalement être au fait des problèmes concrets.

Le développement de Crissier passe par des grands projets, Les Lentillières Nord ont commencé, le nom a changé, cela s'appelle dorénavant Oassis. Les craintes que pouvaient avoir la Municipalité étaient qu'une petite partie de projet se réalise et que la suite soit interrompue avant la fin. Que l'on se retrouve avec 2 bâtiments pas finis sur une friche industrielle tendant au terrain vague.

Heureusement, il n'en sera rien, les investisseurs vont de l'avant et vont réaliser le projet dans son intégralité en une seule opération continue. Ce sera aussi l'opportunité pour notre Commune de construire un bâtiment qui devrait accueillir, outre la maison de quartier, la bibliothèque communale, une partie du centre des jeunes de transit, et des salles pour l'école de musique de Crissier. Pour ce bâtiment nous avons négocié des droits à bâtir gratuit avec ce projet, et nous disposons de 1000 m<sup>2</sup> de surface à construire. Ce projet viendra devant le Conseil à la rentrée, d'abord avec son crédit d'étude pour une réalisation planifiée en 2018-2019.

Les finances de notre commune sont saines depuis longtemps et nous allons tout faire pour les garder ainsi. Les 5 dernières années malgré une politique d'investissement plus volontariste nous avons su maintenir notre fiscalité au même niveau. Et il n'est pas du tout, mais alors pas du tout dans l'esprit de la Municipalité d'augmenter les impôts.

Cette législature sera celle des grands chantiers de notre agglomération. Ils vont commencer ces prochaines années mais les 5 ans qui viennent n'en verront certainement pas la fin.

Le tram dont je me plais à rappeler que les travaux devaient commencer en 2014 et finir en 2017, va commencer certainement en 2018 pour finir en 2021 si tout va bien. La cause de ces retards est due aussi aux multi oppositions qui nous auront entraînés au TF, mais aussi à la complexification de ses projets, outre le swiss finish, on profite de tout refaire à neuf sur le tracé, ce sera très joli, mais interminable, on se réjouit surtout de la fin. Vient s'ajouter à ce projet de tram, sa deuxième étape qui ira de la gare de Renens en direction de Villars Ste Croix. Naturellement cette gare de Renens qui est aussi notre gare et je ne dis pas cela parce que je suis du bas de la Rue des Alpes, les travaux ont commencé, la transformation est en cours.

En plus, le BHNS, le Bus à haut niveau de service va lui compléter l'axe nord, et renforcer l'actuelle ligne 18, ce projet va aussi profondément transformer la tête de ligne provisoire qui sera en fait devant le café du Soleil.

On peut encore rajouter l'OFROU avec le goulet d'étranglement de Crissier, ou 280 millions vont s'investir ses prochaines années, Ces projets s'annoncent passionnant et c'est toute la Région comme le Canton qui vont investir massivement dans l'Ouest Lausannois.

Pour Crissier, je vous donne rendez-vous le 23 juin pour l'inauguration du Collège de la Romanellaz et du parking du Bourg. Nous avons investis près de 25 millions au centre du village lors de la législature qui s'achève, ce sera l'occasion de voir ces projets en détails et de venir découvrir les travaux réalisés.

Je vous souhaite, je nous souhaite une législature passionnante avec quelques grands projets, beaucoup de petits, quelques sautes d'humeur mais pas trop. Bref une législature intéressante pour vous qui avez accepté de vous dévouer et de donner de votre temps pour la collectivité publique, d'ores et déjà merci pour votre engagement. N'ayez pas crainte de donner votre avis et de faire valoir votre point de vue.

La Municipalité n'a pas la science infuse, mais nous vivons dans une démocratie heureuse, faite de dialogue et d'échange. Que les nouvelles conseillères et nouveaux conseillers, n'aient pas de crainte, les relations au Conseil Communal sont depuis longtemps apaisées, dans un respect mutuel, et cela doit le rester, je compte sur vous, alors bonne chance à tous pour cette nouvelle législature.

**16. Intermède musical par l'Ecole de musique de Crissier (Direction : Mme Joséphine Maillefer)**

Trois morceaux sont joués par les jeunes élèves de l'Ecole de musique.

**17. Allocution de Mme Anne Marion Freiss, Préfète du district de l'Ouest lausannois**

Madame la Présidente du Conseil communal, Mesdames, Messieurs les Conseillers, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux.

Tout d'abord, je voudrais remercier celui qui s'en va et que j'ai eu la chance de connaître quand j'ai pris mes fonctions ici en 2013, c'est-à-dire M. Michel Tendon. Michel tu es très discret sur ta vie personnelle car si je pianote sur Internet, il n'y a pas grand-chose que l'on ne sait déjà. C'est bien dommage, mes informations sont à prendre avec une certaine précaution. Michel merci infiniment avec la manière dont tu m'as accueillie ici. Toi qui a consacré beaucoup de temps à ta commune, selon mes informations et si elles sont exactes, trois législatures, l'une comme municipal et deux comme Syndic, mais un certain nombre d'années avant comme conseiller communal. Egalement un merci à tous ceux et celles qui ont décidé de renouveler ou non leur mandat au Conseil communal de Crissier, merci pour le temps consacré à la collectivité publique.

Pour moi un honneur de procéder aujourd'hui, à l'installation des autorités de votre commune pour la législature 2016-2021 ; au nom du Conseil d'Etat et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier pour votre engagement. Votre tâche est exigeante, elle nécessite de plus en plus de temps, de disponibilité et de connaissances et elle n'est malheureusement pas toujours reconnue par le citoyen. Allier activité professionnelle, vie familiale et personnelle, mandat public demande un certain sens de l'équilibre, voire un sens de l'équilibrisme. La population de votre commune a de la chance de pouvoir compter sur des autorités exécutives et législatives qui ont choisi de se mettre au service de la collectivité publique. Par le serment prononcé aujourd'hui, chacune et chacun d'entre vous, doit être conscient qu'il endosse une responsabilité. Responsabilité de mener à bien son mandat, avec le souci d'être digne de l'électorat qui a désigné ses autorités en ayant la certitude d'avoir fait le bon choix dans l'intérêt public et général. Abordez votre mission avec calme, dignité, en gardant votre identité. Il vous faudra du courage, de l'ambition parfois, avec comme objectif le bien-être de la population de votre commune dans son ensemble. Vous le savez mieux que moi de gros enjeux et défis se présentent à l'horizon. Vous allez devoir analyser la situation, prévoir l'avenir, mais sans boule de cristal, prendre des décisions qui ne seront pas toujours du goût de tout le monde sans oublier que même si vous défendez les intérêts de votre commune, vous appartenez à une région, un district, un canton.

Mesdames et Messieurs, merci d'avoir accepté, aujourd'hui, ce mandat public et surtout la responsabilité qu'il représente à l'égard de vos électeurs. Les défis sont de taille mais je suis convaincue que vous saurez les relever en gardant à l'esprit que si la charge est lourde, elle apporte beaucoup de satisfaction.

Bien sûr, la collaboration entre les autorités exécutives et législatives est nécessaire, même s'il y a parfois un peu de friture sur la ligne. Cette collaboration est également indispensable dans le cadre des institutions intercommunales auxquelles vous avez délégué une mission publique, même si, là aussi, la météo n'est pas toujours au beau fixe.

Mesdames et Messieurs, je vous souhaite une très bonne législature 2016. Je vous remercie de votre attention.

## Mme Sonya Butera, Présidente du Conseil

Nous voilà arrivés au terme de cette assermentation, mais les festivités vont continuer. J'invite les nouveaux conseillers et conseillères à retirer au Greffe municipal, avant la séance du mois de septembre, un classeur avec tous les règlements utiles à leur fonction.

### AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente

Sonya Butera

La Secrétaire

Corinne Rochat

